



RECOMMANDATIONS À L'USAGE
DU SECTEUR DU **TOURISME POUR
CONTINUER À LUTTER CONTRE LA
POLLUTION PAR LES PLASTIQUES
DANS LE CADRE DE LA REPRISE
POST-COVID-19**



**COVID-19
RESPONSE**

REMERCIEMENTS

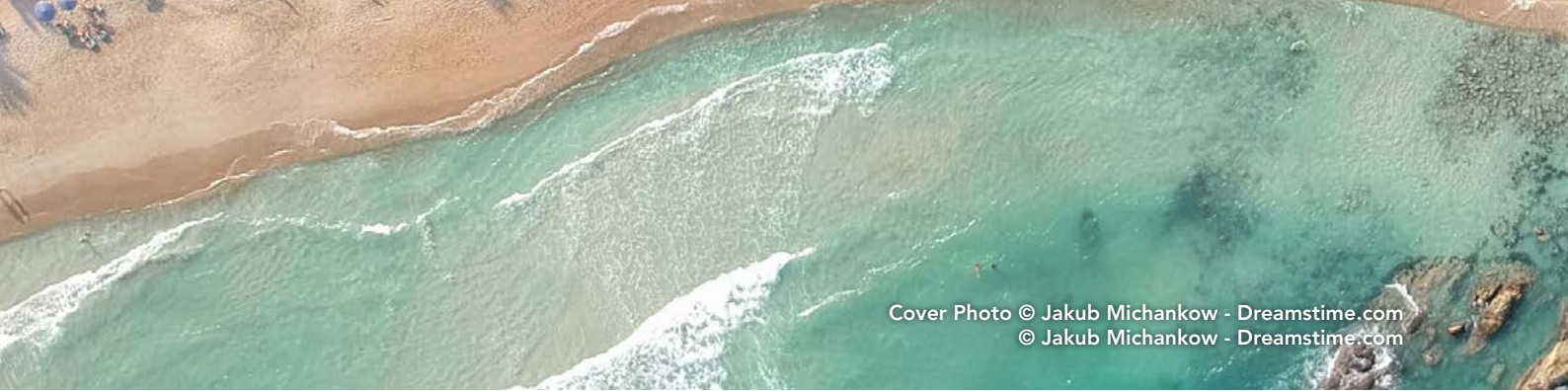
Nous tenons à remercier les membres du Groupe consultatif, les signataires de l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme et les membres du programme tourisme durable du réseau One Planet pour leurs contributions.

Nous exprimons notre reconnaissance particulière aux personnes ci-après pour leurs relectures, leurs commentaires et leurs apports au projet de recommandations : Clare Jenkinson (ABTA), Delphine Stroh (Accor), Naomi Cohen (Airline Sustainability Forum), Gerben Hardeman (ANVR), Hubert Vendeville (Betterfly Tourism), Beatriz de Andrés et Thomas Loughlin (Booking.com), Xenia Zu Hohenlohe (Considerate Group), Nicole Ouimet-Herter et Simone Targetti Ferri (Disneyland Paris), Iulia Strat (Fondation Ellen MacArthur), Philippe De Naeyer (Gate Group), Roi Ariel et Randy Durband (GSTC), Caitrin O'Brien (Hilton), Maryline Goldman (Hostelworld), Dr Megan Morikawa (Iberostar Group), Amber Beard, Carley Gaynes et Karina O'Gorman (IHG), Anjana Raza (ITP), Jens Thraenhart (Mekong Tourism), Matt Crane (Monty's Bakehouse), Saskia Pepping (MVO Netherlands), Graham Harper et Trang Nguyen (PATA), Juan Ruiz (Plastics Europe), Kevin Vyse (RAP), Jeff Smith (Six Senses), Anne Hardy, Chargée de recherches (Tasmania University), Ben Lynam et Wendy Moore (The Travel Foundation), Jo Hendrickx et Rachel Mc Caffery (Travel Without Plastics), Andreas Vermöhlen (TUI Group), Elisa Tonda, Feng Wang, Maelys Nizan, Maggie Ka Ka Lee, Maria Martha Cecilia Fernandez, Mustaq Memon, Ran Xie, Samantha Webb et Theresa Marie Aigner (PNUE), Dr Dirk Glaesser et Marianna Stori (OMT), Tiffany Misrahi et Jeff Poole (WTTC), John Duncan, Samantha Kenny et Martina von Münchhausen (WWF).

Les Recommandations à l'usage du secteur du tourisme pour continuer à lutter contre la pollution par les plastiques dans le cadre de la reprise post-COVID-19 ont été rédigées par Helena Rey, Pablo Montes, Svitlana Mikhalyeva (PNUE), Virginia Fernández-Trapa (OMT) et Gerald Naber (Fondation Ellen MacArthur). Le rapport a été mis en page par Javier P. Spuch (OMT).

CITATION

Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme (2020) – Recommandations à l'usage du secteur du tourisme pour continuer à lutter contre la pollution par les plastiques dans le cadre de la reprise post-COVID-19



Cover Photo © Jakub Michankow - Dreamstime.com
© Jakub Michankow - Dreamstime.com

RECOMMANDATIONS

La pandémie de COVID-19 a des conséquences socioéconomiques sans précédent et démontre aussi l'importance cruciale de la durabilité dans les sociétés, pour tous les modèles d'exploitation et dans les comportements individuels. Le tourisme, qui représente 10 % du PIB mondial, a été parmi les secteurs de l'économie les plus durement touchés. En 2020, les arrivées de touristes internationaux pourraient baisser dans des proportions comprises entre 58 % et 78 %, menaçant de 100 à 120 millions d'emplois directs dans le tourisme¹. Il demeure difficile de quantifier les autres conséquences, telles que la pollution et les menaces pour la conservation des espèces sauvages et la biodiversité.

La réaction initiale du secteur face à la pandémie a mis fortement l'accent sur la santé publique et l'hygiène, souvent sans tenir compte de l'impact de ces mesures sur l'environnement en termes de déchets supplémentaires produits, de consommation d'eau et d'utilisation de produits chimiques.

À cause d'une gestion et d'une élimination des déchets déficientes, on retrouve déjà, dans l'environnement naturel de grandes destinations touristiques², des produits en plastique comme des gants, des masques ou des bouteilles de désinfectant pour les mains. L'augmentation de la demande d'articles plastiques jetables, non

recyclables dans bien des cas, pourrait avoir pour conséquence d'accroître la pollution par les déchets plastiques et porter atteinte au milieu naturel, bien commun inestimable dont dépend une grande partie de l'activité touristique. Il est donc essentiel d'inscrire le redressement après la crise dans une logique durable pour éviter une crise environnementale liée à la pollution par les plastiques.

La pandémie de COVID-19 complique la tâche d'assurer une utilisation durable des plastiques dans de nombreuses destinations et entreprises touristiques. Parallèlement, les systèmes de gestion des déchets, dont beaucoup étaient déjà sous pression avant la crise, ne sont toujours pas pleinement opérationnels dans de nombreuses destinations. La pandémie a aussi mis au jour la vulnérabilité des chaînes de valeur mondiales et tout l'intérêt que présentent les modèles commerciaux circulaires pour l'utilisation des plastiques. Les solutions circulaires offrent des options crédibles de substitution aux produits à usage unique. La réutilisation, notamment, peut bien souvent permettre d'améliorer la traçabilité et le contrôle des mesures d'hygiène et de désinfection des entreprises touristiques, et au tourisme de rester le plus possible dans la limite des capacités locales de recyclage de la destination.

1 <https://www.unwto.org/news/covid-19-international-tourist-numbers-could-fall-60-80-in-2020>

2 Ainsi que l'a signalé récemment une organisation française à but non lucratif dans la Méditerranée : <https://www.theguardian.com/environment/2020/jun/08/more-masks-than-jellyfish-coronavirus-waste-ends-up-in-ocean>



© Piotr Piatrouski - Dreamstime.com

Pour une reprise responsable du tourisme, il faut que l'exploitation soit guidée à l'avenir par une approche scientifique qui aide les pouvoirs publics, les entreprises et les collectivités locales à comprendre les arbitrages à trouver, dans les processus de prise de décision, pour mettre en adéquation les protocoles sanitaires et d'hygiène avec les critères de durabilité. L'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme a été lancée en janvier 2020 pour doter le secteur du tourisme d'une plateforme pour combattre la pollution par les plastiques. Constatant que la pandémie a encore exacerbé les défis environnementaux, elle voit la nécessité d'une action collective pour reconstruire un secteur du tourisme meilleur³.

Les cinq recommandations qui suivent s'adressent aux parties prenantes du tourisme, dans le but de les aider à continuer à lutter contre la pollution par les plastiques dans le cadre de la reprise post-COVID-19. Le présent document illustre différents moyens de contribuer sensiblement à un redressement responsable du secteur du tourisme – réduire l'empreinte plastique, mobiliser davantage les fournisseurs, travailler plus étroitement avec les gestionnaires de déchets et agir de manière transparente.

Le document s'appuie sur les principaux concepts qui sous-tendent la vision partagée d'une économie circulaire pour les plastiques⁴, les définitions communes de l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme⁵, la vision d'avenir du

réseau One Planet pour une reprise responsable du secteur du tourisme⁶ et les dernières orientations disponibles de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la Fondation Ellen MacArthur et d'associations professionnelles de premier plan. Ces recommandations doivent être vues comme complémentaires de la réglementation nationale et locale.

1. Retrait des emballages et des articles plastiques inutiles pour réduire la contamination croisée par le toucher ;
2. Mise en place de procédures rigoureuses de nettoyage et de désinfection propres à encourager l'adoption de modèles misant sur la réutilisation ;
3. Analyse des usages inévitables d'emballages et d'articles plastiques, étude des possibilités de recyclage et réexamen des besoins à intervalles périodiques ;
4. Mobilisation des fournisseurs, des gestionnaires de déchets et de l'administration locale pour améliorer l'efficacité des interventions, la coordination et la résilience ;
5. Une communication ouverte et transparente avec le personnel et les clients.

3 <https://www.oneplanetnetwork.org/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative>

4 https://www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/vision_globaltourismplasticsinitiative.pdf

5 https://www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/definitions_globaltourismplasticsinitiative.pdf

6 Programme tourisme durable du réseau One Planet (2020) – One Planet Vision for a Responsible Recovery of the Tourism Sector. <https://www.oneplanetnetwork.org/sustainable-tourism/covid-19-responsible-recovery-tourism>

RETRAIT DES EMBALLAGES ET DES ARTICLES PLASTIQUES INUTILES POUR RÉDUIRE LA CONTAMINATION CROISÉE PAR LE TOUCHER

Selon l'OMS, la COVID-19 peut se transmettre à la suite d'un contact indirect avec une personne infectée qui se ferait en touchant une surface ou un objet contaminé par des sécrétions respiratoires et en se touchant ensuite la bouche, le nez ou les yeux⁷. Il est de la plus haute importance de réduire ces possibilités de transmission par le toucher et de s'assurer que le matériel et les objets ayant pu être touchés par un client ou un employé sont désinfectés comme il se doit.

Les emballages et articles plastiques à usage unique ne représentent pas, en soi, une mesure d'hygiène, car le virus peut survivre dessus. Ils peuvent le transmettre par le toucher s'ils ont été contaminés pendant leur fabrication, le transport ou la manutention. Les emballages et articles plastiques à usage unique devraient donc être désinfectés avant d'être utilisés par les clients. Il est important également de se demander si l'ajout de ce plastique à usage unique dans un but de protection contribuera effectivement à améliorer la protection. Si ce n'est pas le cas, la désinfection minutieuse et périodique des articles sous emballage sera la solution recommandée.

L'utilisation de gants jetables n'est recommandée que pour les besoins de la sécurité personnelle ; pour le nettoyage des surfaces hors milieu hospitalier, il est recommandé de procéder à la désinfection conformément aux recommandations du fabricant du produit ménager ou du désinfectant en question⁸. L'OMS signale que l'usage de gants jetables ne dispense pas de se laver les mains, le lavage des mains étant un geste barrière plus efficace contre l'infection. En outre, le port de gants jetables peut créer une illusion de sécurité et inciter le

personnel à se laver les mains moins souvent que nécessaire⁹.

Continuer de procéder au retrait méthodique des articles et des emballages plastiques inutiles dans le cadre de la reprise post-COVID-19 peut aider à réduire les possibilités de transmission par le toucher. Dès lors que le client n'a accès et à sa disposition (ou seulement sur demande) qu'aux articles plastiques nécessaires, il y a moins de possibilités de transmission et on fait l'économie d'inutiles opérations de nettoyage et de désinfection, tout en limitant la production de déchets (plastiques).

Principaux points à retenir :

- Réduire les possibilités de transmission par contact indirect avec une personne infectée.
- Retirer les articles et les emballages plastiques inutiles pour réduire les possibilités de transmission par le toucher.
- Les emballages et les articles plastiques à usage unique ne sont pas, en soi, une mesure d'hygiène.
- Tout emballage/article plastique à usage unique devrait être désinfecté dans les règles.
- Faire en sorte que le client n'ait accès et à sa disposition (ou seulement sur demande) qu'aux articles plastiques nécessaires pour éviter d'inutiles opérations de désinfection.

7 Organisation mondiale de la Santé (2020). Operational considerations for COVID-19 management in the accommodation sector: interim guidance, 30 April 2020. Organisation mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331937>. Licencia: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

8 Organisation mondiale de la Santé (2020). Nettoyage et désinfection des surfaces environnementales dans le cadre de la COVID-19. Orientations provisoires, 15 mai 2020. Organisation mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332168/WHO-2019-nCoV-Disinfection-2020.1-spa.pdf?sequence=1&isAllowed=y>. Licencia: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

9 Organisation mondiale de la Santé et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2020). COVID-19 et sécurité sanitaire des aliments : orientations pour les entreprises du secteur alimentaire. Orientations provisoires, 7 avril 2020. Organisation mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331856>. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

MISE EN PLACE DE PROCÉDURES RIGOREUSES DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION PROPRES À ENCOURAGER L'ADOPTION DE MODÈLES MISANT SUR LA RÉUTILISATION

On peut voir le recours accru aux emballages et articles plastiques à usage unique dans le cadre de l'exploitation touristique comme une réaction à la COVID-19 d'ordre émotionnel, une façon de montrer à chaque client qu'il lui est proposé une expérience « propre/sûre/pure ». Or, l'hygiène et la sécurité passent avant tout par des procédures rigoureuses et fiables de nettoyage et de désinfection.

Comme on le fait observer dans la recommandation n°1, les emballages et les articles plastiques à usage unique ont besoin d'être désinfectés, de sorte que leur utilisation ne dispense pas une organisation des obligations de nettoyage et de désinfection. À cet égard, sachant que l'intégration, dans le cadre de l'exploitation, de protocoles de nettoyage et de désinfection est une absolue nécessité, la logique voudrait que l'opérateur préfère investir dans des produits plastiques réutilisables. De fait, les dispositifs réutilisables permettent aux opérateurs de s'assurer directement de l'application de procédures correctes d'hygiène et de désinfection et d'en avoir une plus grande maîtrise.

Dans des contextes de travail spécifiques où l'employé est en contact étroit avec les autres, l'OMS recommande l'utilisation de masques non médicaux, qui doivent être lavés fréquemment¹⁰.

Les mesures de nettoyage et de désinfection devraient prendre en considération les risques pour l'environnement, la santé et la sécurité des procédés et des produits employés. L'OMS recommande, par exemple, de respecter le dosage indiqué pour les produits chimiques de

nettoyage et de désinfection et de vérifier les températures de lavage recommandées pour les lave-vaisselle/lave-linge¹¹.

Principaux points à retenir :

- Mise en place de protocoles clairs et complets pour le personnel aux fins de l'application efficace des procédures sanitaires et de désinfection.
- La sécurité et l'hygiène sont primordiales aussi bien pour les dispositifs à usage unique que réutilisables.
- Les modèles misant sur la réutilisation permettent aux opérateurs de s'assurer directement de l'application de procédures correctes d'hygiène et de désinfection et d'en avoir une plus grande maîtrise.
- Veiller à ce que le personnel utilise des gants/masques à usage unique seulement en cas de nécessité sanitaire.
- Assurer une gestion correcte des produits chimiques par des pratiques évitant les impacts sur la santé des personnes (employés et clients) et sur l'environnement.

¹⁰ Organisation mondiale de la Santé (2020). Conseils sur le port du masque dans le cadre de la COVID-19. Orientations provisoires, 5 juin 2020. Organisation mondiale de la Santé . <https://apps.who.int/iris/handle/10665/332657>. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO

¹¹ Organisation mondiale de la Santé (2020). Operational considerations for COVID-19 management in the accommodation sector: interim guidance, 30 April 2020. Organisation mondiale de la Santé . <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331937>. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO

ANALYSE DES USAGES INÉVITABLES D'EMBALLAGES ET D'ARTICLES PLASTIQUES, ÉTUDE DES POSSIBILITÉS DE RECYCLAGE ET RÉEXAMEN DES BESOINS À INTERVALLES PÉRIODIQUES

La plus grande utilisation d'articles jetables exerce une pression supplémentaire sur les infrastructures de gestion des déchets des destinations, souvent soumises aux effets de la saisonnalité touristique. Cela peut entraîner une augmentation des coûts et de la responsabilité associés à la gestion des flux de déchets. Lorsqu'on ne peut se passer d'articles ou d'emballages plastiques à usage unique, il est conseillé de privilégier les conceptions, les matières et les formats pouvant être collectés et recyclés efficacement localement¹².

Il est important de mobiliser sur ce sujet les fournisseurs d'articles et d'emballages plastiques. Leur implication permettra aussi de mieux comprendre les défis pour le système local de collecte et de recyclage et les possibilités à saisir, pour assurer la prise de décisions correctes compte tenu des capacités et de l'infrastructure de la destination en matière de gestion des déchets. L'éventail d'options comprend les techniques de réduction, de tri et de séparation des déchets (plastiques) et la prévention des mélanges avec des déchets dangereux.

Le recours à des emballages ou articles plastiques à usage unique ne devrait être que provisoire et, autant que possible, limité dans le temps. En d'autres termes, on veillera à ce que cette décision d'emploi d'un emballage ou d'un article plastique à usage unique soit réétudiée à une date qui aura été fixée à l'avance. De la sorte, les décisions prises dans le contexte d'une reprise rapide de l'activité pour répondre à des besoins à brève échéance pourront être revues dans une optique à long terme, à mesure qu'il y aura plus d'informations scientifiques disponibles.

Principaux points à retenir :

- Si l'on ne peut éviter les emballages/articles plastiques à usage unique, privilégier les emballages/articles en plastique recyclable ou compostable et/ou à teneur en matières recyclées.
- Prendre en considération la capacité que possède l'infrastructure disponible de gestion des déchets de traiter des flux plus importants de déchets plastiques de manière durable et circulaire (recyclage et compostage).
- Réduire, trier et séparer les déchets (plastiques) pour éviter tout mélange avec des déchets dangereux.
- Considérer les décisions d'introduction d'articles et d'emballages plastiques à usage unique comme temporaires et réexaminer à intervalles périodiques les besoins de l'activité à long terme à la lumière des dernières informations scientifiques et recommandations de santé publique disponibles.

12 Fondation Ellen MacArthur, The New Plastics Economy (May 2020). Reuse - Rethinking Packaging

MOBILISATION DES FOURNISSEURS, DES GESTIONNAIRES DE DÉCHETS ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS, LA COORDINATION ET LA RÉSILIENCE

L'établissement de protocoles d'hygiène et de sécurité dans les entreprises touristiques a permis un meilleur contrôle de ce qui se passe dans le cadre de l'exploitation¹³. C'est l'occasion de renforcer (ou de mettre en place s'il n'en existe pas) les mécanismes de communication avec les fournisseurs pour accroître la capacité d'influence et la coordination et, partant, assurer l'application et le suivi desdits protocoles d'hygiène et de sécurité. Le poids des entreprises touristiques dans les chaînes d'approvisionnement peut être mis à profit pour réduire la quantité d'emballages et d'articles plastiques inutiles dans le cadre de l'exploitation touristique, qui auraient besoin d'être désinfectés et éliminés convenablement. Dans le cas des dispositifs réutilisables, on pourra, s'il y a lieu, mettre au point des protocoles conjoints avec les fournisseurs aux fins de l'exécution efficace des mesures sanitaires et de sécurité.

De même, l'attention accrue portée aux déchets produits dans le cadre de l'exploitation touristique va réclamer un plus haut niveau d'assurance et des protocoles révisés. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, on peut s'attendre à une augmentation des flux de déchets dangereux, surtout associés aux cas de COVID-19. Les déchets dangereux impliquent plus d'obligations que d'autres flux de déchets et une responsabilité plus importante de la part du producteur de déchets et des services de gestion de ces déchets. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement insiste sur la nécessité de développer le tri et la séparation des déchets, pour éviter le traitement ou le mélange des déchets non potentiellement dangereux avec les déchets dangereux¹⁴. En outre, il est nécessaire de mobiliser plus activement les gestionnaires de déchets pour s'assurer que les déchets (plastiques) non potentiellement dangereux sont

collectés et séparés jusqu'à leur recyclage ou élimination convenable.

Il est recommandé également que les entreprises touristiques se coordonnent davantage avec les principales autorités compétentes et avec leurs pairs pour réduire les déchets dangereux. L'OMT préconise ce qui suit : « Introduire et adapter des procédures et processus harmonisés et concrets, conformément à l'évaluation des risques fondée sur des données probantes en matière de santé publique et à une coordination totale avec les partenaires concernés des secteurs public et privé¹⁵. » Cette coordination devrait se traduire par une hausse de l'investissement et de l'innovation dans l'infrastructure de gestion des déchets.

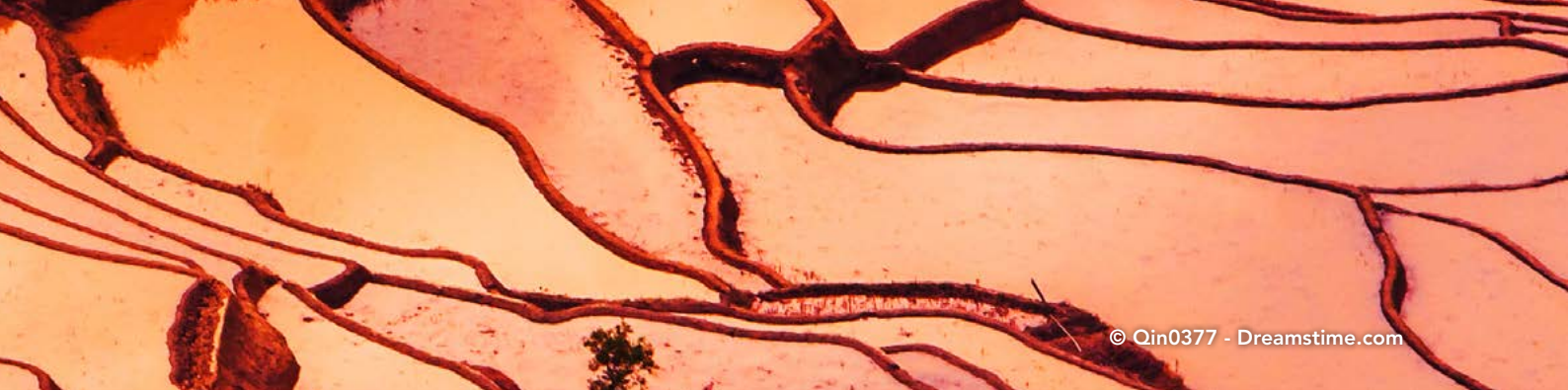
Principaux points à retenir :

- Renforcer (ou mettre en place s'il n'en existe pas) les mécanismes de coordination avec les fournisseurs pour accroître la capacité d'influence et améliorer les flux d'information afin d'assurer l'application des protocoles d'hygiène et de sécurité établis.
- Mettre à profit cette influence pour réduire la quantité d'emballages et d'articles plastiques inutiles dans le cadre de l'exploitation touristique.
- Mobiliser davantage les gestionnaires de déchets de sorte que les déchets (plastiques) non potentiellement dangereux soient collectés et séparés jusqu'à leur recyclage ou élimination comme il se doit.
- Renforcer la coordination avec les principales autorités compétentes et les pairs pour réduire les déchets dangereux.

13 Conseil mondial des voyages et du tourisme (mai 2020). Hospitality - Global Protocols for the New Normal. <https://wtcc.org/COVID-19/Safe-Travels-Global-Protocols-Stamp>

14 Programme des Nations Unies pour l'environnement (mai 2020). Fiche d'information sur la gestion des déchets COVID-19. <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/32282/COVIDWM.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

15 Organisation mondiale du tourisme, OMT (mai 2020). Directives mondiales pour relancer le tourisme. <https://webunwto.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2020-06/200606%20-%20UNWTO%20Global%20Guidelines%20to%20Restart%20Tourism%20ES.pdf>



© Qin0377 - Dreamstime.com

UNE COMMUNICATION OUVERTE ET TRANSPARENTE AVEC LE PERSONNEL ET LES CLIENTS

Une communication cohérente et transparente est essentielle pour assurer l'application efficace des mesures d'hygiène et de sécurité et pour rétablir la confiance chez les clients. Il est recommandé que la communication recouvre les efforts de lutte contre la pollution par les plastiques dans les protocoles et qu'elle s'adresse au personnel et aux partenaires. Il faudrait établir clairement (par exemple, au moyen de modes opératoires normalisés) les rôles et les attentes vis-à-vis du personnel (et des fournisseurs, s'il y a lieu) en matière de réduction de l'usage des plastiques et de mise en œuvre de modèles de réutilisation, dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

Il est recommandé que les entreprises touristiques communiquent les protocoles au consommateur à la fois par des moyens numériques et sur place. Le client devrait être informé des modalités d'application des mesures prévues et des conditions d'une utilisation sûre des équipements/articles (par exemple, en affichant les horaires de ménage ou en fournissant des instructions sur le fonctionnement des fontaines à eau).

Enfin, les destinations et les entreprises touristiques devraient rendre compte de manière ouverte, transparente et cohérente des actions engagées pour répondre aux impératifs d'hygiène grâce à une stratégie plus volontariste pour les plastiques.

Principaux points à retenir :

- Inclure les efforts de lutte contre la pollution par les plastiques dans les protocoles et la communication visant le personnel et les partenaires.
- Établir clairement les rôles et les attentes vis-à-vis du personnel pour réduire l'utilisation des plastiques et mettre en place des modèles de réutilisation, dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.
- Communiquer aux clients les modalités d'application des mesures prévues (par exemple, en affichant les horaires de ménage, en affectant du personnel aux fontaines à eau, etc.).
- Fournir au client des recommandations claires en ce qui concerne les conditions d'utilisation/ protocoles d'hygiène des équipements/articles mis à sa disposition.
- Rendre compte de manière rigoureuse, transparente et cohérente des mesures engagées pour répondre aux impératifs d'hygiène grâce à une stratégie plus volontariste pour les plastiques.



CONCLUSIONS

D'après l'OMS, « La crise due à la COVID-19 a montré que les citoyens supporteront même des politiques difficiles si la prise de décision est transparente, basée sur des données factuelles, si elle ne laisse personne de côté et a clairement pour objectif de protéger leur santé, leurs familles et leurs moyens de subsistance – plutôt que de servir des intérêts particuliers¹⁶. »

Engager des mesures ambitieuses pour réduire la pollution par les plastiques tout en établissant les procédures et les mécanismes d'assurance voulus peut contribuer à protéger la santé des personnes, aujourd'hui et à l'avenir.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Les exemples ci-après se fondent sur les multiples questionnements et discussions qu'il peut y avoir dans les entreprises touristiques dans le cadre de la reprise de l'activité. La présente section des questions fréquemment posées vise à montrer comment les entreprises touristiques peuvent donner corps à l'ambition de s'attaquer à la pollution par les plastiques, sur des points très précis soulevés par leurs équipes. Il ne s'agit pas de faire le tour complet des questions que pose la mise en œuvre des protocoles d'hygiène par les acteurs du tourisme, mais plutôt de donner des exemples de mise en application des « Recommandations à l'usage du secteur du tourisme pour continuer à lutter contre la pollution par les plastiques dans le cadre de la reprise post-COVID-19 » et leur logique sous-jacente.

DANS LES HÉBERGEMENTS ...

1. Emballer la télécommande dans du film plastique : une mesure d'hygiène utile ?

- Le film plastique n'est pas en soi une mesure d'hygiène. Une télécommande ainsi enveloppée qui serait touchée par un employé ne s'étant pas lavé les mains peut devenir un vecteur de transmission de la COVID-19.

16 Manifeste de l'OMS pour un monde en meilleure santé et plus soucieux de l'environnement après la COVID-19 : <https://www.who.int/news-room/feature-stories/detail/who-manifesto-for-a-healthy-recovery-from-covid-19>

- Au lieu de les envelopper dans du plastique, tous les articles mis à la disposition des clients devraient être désinfectés convenablement.
- De même, des procédures claires devraient être prévues pour éviter que les employés ne touchent d'objets, comme les télécommandes, sans s'être désinfecté les mains.
- L'autre avantage sera de ne pas avoir besoin d'éliminer comme il se doit le film plastique, qui est non recyclable.
- Quant aux articles devant impérativement être emballés dans du plastique, ils ont aussi besoin d'être désinfectés.

2. Les prestataires d'hébergement devraient-ils revenir aux doses individuelles plutôt que d'utiliser les distributeurs rechargeables existants de shampoing, savon ou autre ?

- Le recours aux doses individuelles exigera des protocoles de sécurité allant 1) du fournisseur, 2) à la préparation de la chambre pour le client, et 3) jusqu'à l'élimination correcte du produit et de l'emballage plastique après son passage.
- L'établissement de protocoles de nettoyage des distributeurs rechargeables de shampoing/savon peut assurer la conformité avec les obligations en matière d'hygiène, en plus de permettre un meilleur contrôle 1) du nettoyage des distributeurs et 2) de leur remplissage au besoin, en réduisant la charge associée à la gestion des déchets.
- En outre, il est recommandé de tenir un relevé des protocoles de nettoyage et d'en informer clairement les clients (par exemple, planning de contrôle, étiquettes/supports visuels, etc.).

DANS LA RESTAURATION ...

3. Faudrait-il retirer les fontaines à eau rechargeables ?

- L'hygiène et la sécurité des dispositifs réutilisables devraient être garanties par des protocoles de désinfection rigoureux.
- Que ce soit une bouteille à usage unique ou un distributeur rechargeable, tout matériel ou objet ayant pu être touché par un client ou un employé a besoin d'être désinfecté/nettoyé correctement.
- Les clients pourront souhaiter apporter leurs propres bouteilles à (re)remplir pour éviter d'utiliser des bouteilles en plastique à usage unique (lorsque c'est possible) et s'assurer directement de leur désinfection.

4. Les restaurants et services de restauration devraient-ils, pour se conformer aux normes d'hygiène, privilégier les couverts jetables ?

- Tant que les assiettes, couverts et verres sont correctement nettoyés et désinfectés, les modèles réutilisables sont à encourager par rapport à leurs équivalents jetables.

5. Le double conditionnement des aliments et des boissons représente-t-il une pratique recommandée du point de vue de l'hygiène ?

- Recouvrir de film plastique n'est pas une mesure d'hygiène. Outre que c'est un gaspillage de ressources, le double emballage crée une illusion de sécurité/protection chez le consommateur.

